

**CENTRE MUSICAL
DE
ROCHE LA MOLIERE**

Boulevard Blaise Pascal
La Varenne
42230 ROCHE LA MOLIERE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Aux Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Centre Musical de Roche La Molière, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous formulons une réserve sur le point suivant :

Les comptes annuels ont été établis selon le principe de la continuité d'exploitation comme précisé dans le paragraphe « règles et méthodes comptables ». Or, la note « autres éléments significatifs de l'exercice » indique que la décision de municipalisation du Centre Musical au 01/01/2015 va entraîner la cessation d'activité puis la dissolution de l'association. De ce fait, les comptes auraient dû être établis en valeur liquidation.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié la conformité des subventions comptabilisées avec les décisions d'attribution des organismes financeurs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Saint Etienne, le 13 mars 2015

Le Commissaire aux Comptes

EXCO Loire
Fabrice RABERIN

CENTRE MUSICAL DE ROCHE LA MOLIERE

BILAN ACTIF

Période du 01/10/2013 au 31/12/2014

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2014				30/09/2013	
	(15 mois)				(12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	370	370				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	59 323	50 367	8 956	11,78	6 843	4,50
Autres immobilisations corporelles	9 359	7 477	1 882	2,48	910	0,60
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières					1 700	1,12
TOTAL (I)	69 052	58 214	10 838	14,25	9 453	6,22
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres					1 000	0,66
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	65 199		65 199	85,75	139 096	91,52
Charges constatées d'avance					2 435	1,60
TOTAL (II)	65 199		65 199	85,75	142 530	93,78
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	134 250	58 214	76 037	100,00	151 983	100,00

CENTRE MUSICAL DE ROCHE LA MOLIERE
BILAN PASSIF

Période du 01/10/2013 au 31/12/2014

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2014 (15 mois)		Exercice précédent 30/09/2013 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves	46 180	60,73	44 735	29,43
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	10 094	13,28	1 444	0,95
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	56 274	74,01	46 180	30,38
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL (II)				
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL(III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 139	4,13	4 487	2,95
Autres	16 624	21,85	31 063	20,44
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance			70 253	46,22
TOTAL(IV)	19 763	25,99	105 803	69,62
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	76 037	100,00	151 983	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairement compétents
- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

ENGAGEMENTS DONNÉS

CENTRE MUSICAL DE ROCHE LA MOLIERE
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2013 au 31/12/2014

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2014 (15 mois)		Exercice précédent 30/09/2013 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Subventions accordées par l'association						
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	3 272	1,40	2 434	2,04	838	34,43
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
.Pour risques et charges : dotation aux provisions						
Autres charges						
Total des charges d'exploitation (I)	433 988	186,35	316 836	265,48	117 152	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	16 500	7,08			16 500	N/S
Sur opérations en capital	1 700	0,73			1 700	N/S
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Total des charges exceptionnelles (IV)	18 200	7,81			18 200	N/S
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	452 188	194,16	316 836	265,48	135 352	42,72
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées						
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	10 094	4,33	1 444	1,21	8 650	599,03
TOTAL GENERAL	462 283	198,50	318 280	266,69	144 003	45,24

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole						
TOTAL						

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2014 a une durée de 15 mois.
L'exercice précédent clos le 30/09/2013 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 76 036,93 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 10 094,33 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés le 26/02/2015 par le Conseil d'Administration.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

2.1 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Par décision du conseil municipal de la Ville de Roche-La-Molière, la municipalisation du Centre Musical a été actée avec effet au 01/01/2015.

A cette date, la commune a repris les activités du Centre Musical en régie directe, ce qui entraîne :

- la gestion des dépenses directes,
- la gestion des paies et des carrières,
- la gestion des recettes,
- la gestion du parc matériel et instrumental.

Postérieurement à la clôture de l'exercice, cette décision de municipalisation va entraîner la cessation d'activité puis la dissolution de l'association. Les modalités liées à ces opérations seront décidées par l'assemblée générale extraordinaire conformément aux dispositions statutaires.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 69 052

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	370			370
Immobilisations corporelles	65 456	6 358	3 131	68 682
Immobilisations financières	1 700		1 700	
TOTAL	67 526	6 358	4 831	69 052

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 58 214

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	370			370
Immobilisations corporelles	57 703	3 272	3 131	57 844
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	58 073	3 272	3 131	58 214

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Conces. droits similaires	370	370	0	1 ans
Materiel industriel	59 323	50 367	8 956	de 2 à 10 ans
Inst. gen., agt & amen. divers	2 983	2 983	0	de 4 à 5 ans
Mat bureau & mat informatique	6 376	4 493	1 882	de 1 à 4 ans
TOTAL	69 052	58 214	10 838	

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Etat des dettes = 19 763

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	3 139	3 139		
Dettes fiscales & sociales	16 624	16 624		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	19 763	19 763		

4.2 - Charges à payer par postes du bilan = 7 249

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	3 139
Dettes fiscales & sociales	4 110
Autres dettes	
TOTAL	7 249

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 232 890**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	231 687	99,48 %
Produits des activités annexes	1 203	0,52 %
TOTAL	232 890	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les autres produits enregistrent 216 771 € de subventions provenant de la mairie de Roche-La-Molière et du Conseil Général.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la Loi N° 2006-586 du 23 Mai 2006, relatif au volontariat, il est porté à votre connaissance les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature.

Compte-tenu de l'organisation de notre association, les trois plus hauts cadres dirigeants salariés ou bénévoles sont bénévoles, il n'y a pas de rémunération allouée aux trois plus hauts cadres dirigeants de l'association.

Par ailleurs, l'effectif moyen ressort à 14 personnes. Compte tenu de la cessation d'activité de l'association et du transfert des contrats de travail à la Ville de Roche La Molière, l'engagement de retraite (non significatif) ne sera pas assumé par le Centre Musical. En conséquence, l'information n'est pas communiquée.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 7 249

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	3 139
Fac.non parvenues-fournisseurs(40810000)	3 139
Dettes fiscales et sociales :	4 110
Etat-charges a payer(44860000)	4 110
TOTAL	7 249